

Première Synthèses Informations

DEPUIS 10 ANS, LE TURNOVER EST EN PHASE AVEC L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'emploi salarié s'ajuste avec retard aux fluctuations du PIB tandis que la rotation de la main-d'œuvre dans les établissements est en phase avec le cycle économique depuis une dizaine d'années. Comme par le passé, les établissements commencent en période de ralentissement économique par réduire les recrutements. Mais, d'un cycle à l'autre, le mode de gestion de la main-d'œuvre change. La période de forte croissance économique de 1998-2000 se caractérise par d'importants recrutements sous CDI. Dans la conjoncture moins favorable qui suit, le recours aux licenciements économiques est de moins en moins fréquent, en dépit d'une recrudescence passagère en 2001.

À chaque grand secteur économique correspond une gestion de la main-d'œuvre spécifique. Les entrées et les sorties évoluent de la même façon dans le tertiaire alors que les sorties sont moins réactives que les entrées dans l'industrie.

C'est la relation entre l'emploi et le produit intérieur brut (PIB) qui est traditionnellement examinée. Il existe un délai d'ajustement entre les fluctuations du PIB et les évolutions de l'emploi. Celles-ci résultent des entrées et des sorties des entreprises, qui constituent aussi la rotation de la main-d'œuvre. On étudie ici le lien entre celle-ci et l'activité économique. La rotation de la main-d'œuvre est en phase avec l'évolution du PIB (graphique 1). C'est ce qui s'observe tout au long de la dernière décennie, avec une simultanéité croissante. Si, au début des années quatre-vingt-dix, les inflexions du PIB devançant de peu la rotation de la main-d'œuvre, la datation des retournements conjoncturels devient identique par la suite selon les deux indicateurs. Ainsi, le dernier retournement remonte au milieu de l'année 2000, où

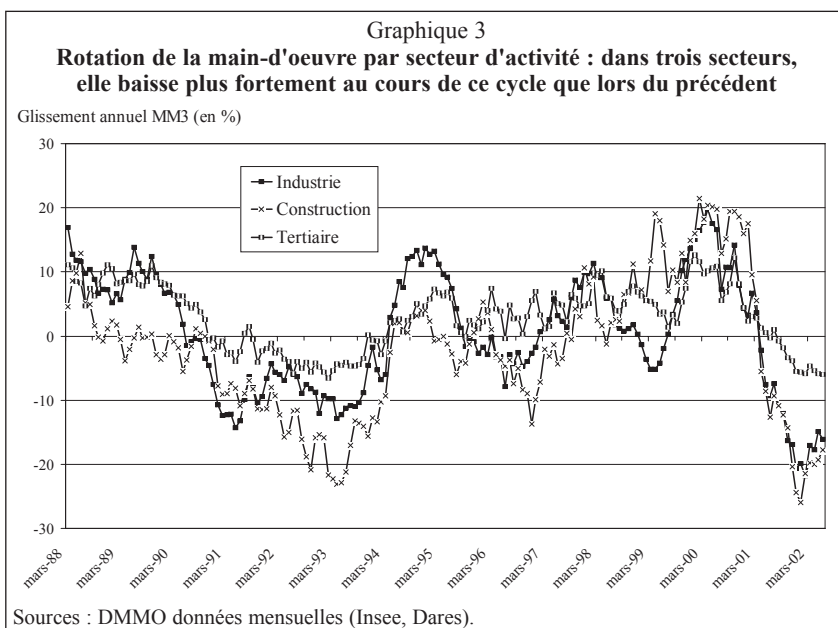
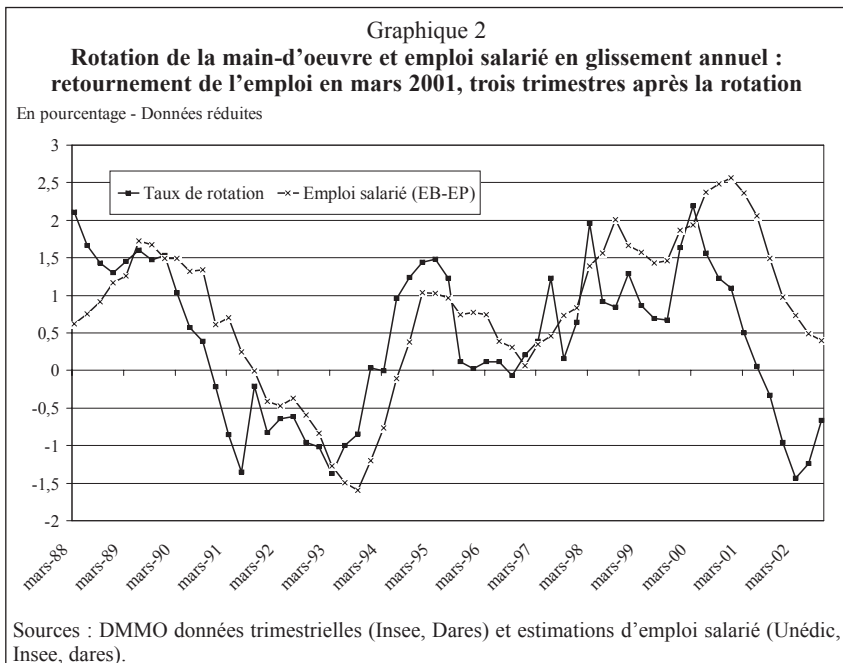
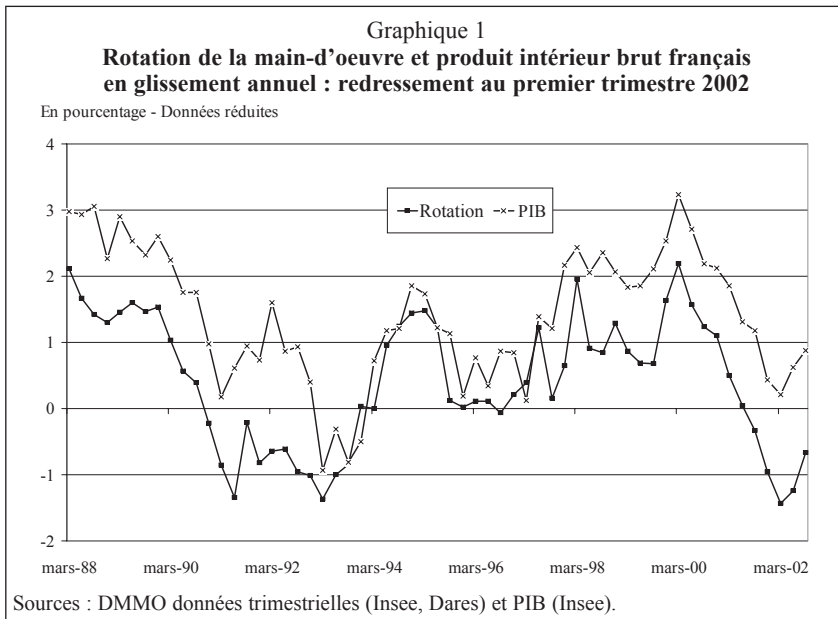
croissance du turnover et croissance du PIB avaient atteint un sommet, avant de ralentir en parallèle jusqu'en mars 2002. Le turnover devient alors décroissant au même rythme qu'en 1991 ou 1993.

Le turnover : un bon indicateur avancé des inflexions de l'emploi

L'emploi s'ajuste avec retard aux évolutions du PIB. Ce retard est d'environ trois trimestres dans les phases de retournement de la conjoncture. Par rapport au cycle du début des années 1990, la décroissance de la rotation de la main-d'œuvre est cependant plus rapide que celle de l'emploi salarié (graphique 2). Comme cette rotation de la main-d'œuvre est calculée ici seulement pour les grands établissements (encadré), l'industrie y est sur-représentée. Or, depuis le début du dernier cycle, c'est l'industrie qui concentre l'essentiel des difficultés (Dares, 2003), le tertiaire résistant mieux que l'industrie au ralentissement économique (graphique 3), quoiqu'un peu moins bien qu'au cours du cycle précédent. Mais d'autres facteurs ont pu intervenir pour expliquer la différence récente entre les rythmes de croissance de l'emploi salarié et de la rotation de la main-d'œuvre, et en particulier des changements dans les modes de gestion de la main-d'œuvre.

La reprise agit en premier lieu sur les recrutements

Le mode d'adaptation des entrées et des sorties aux fluctuations conjoncturelles a en effet évolué au cours de la dernière décennie (graphique 4). Les entrées devançant toujours les sorties dans le cycle : comme par le passé, les établissements commencent par agir sur les recrutements en cas de ralentissement de

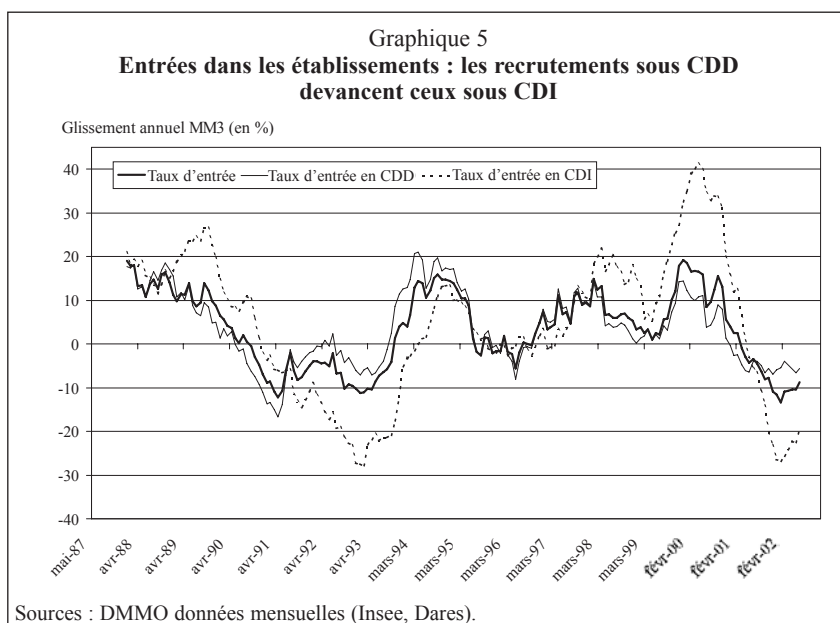
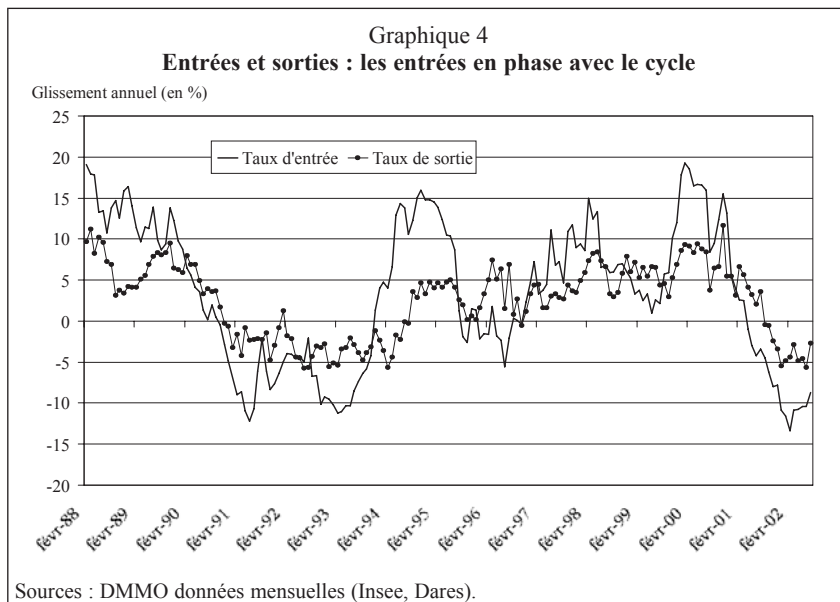


l'activité, mais cela semble être un peu moins le cas début 2000. De plus, les évolutions des entrées sont plus amples que celles des sorties à partir du milieu des années quatre-vingt-dix.

1998 - 2000 : des recrutements sous CDI particulièrement nombreux

Les recrutements sous contrats à durée déterminée (CDD) devancent ceux sous CDI dans les phases de reprise (graphique 5). Cela est lié à la législation qui encadre les embauches sous CDD : un des motifs de recours est l'accroissement temporaire d'activité. Ainsi, lorsque l'établissement perçoit un frémissement dans l'activité économique, il recourt dans un premier temps aux CDD, puis peut rendre ces contrats pérennes si l'accroissement de l'activité perdure (Richet-Mastain et Brunet, 2001). Plus riche en emplois, la période 1998-2000 l'est aussi particulièrement en recrutements sous CDI, comparativement aux autres phases de croissance des années quatre-vingt-dix.

L'évolution des sorties est plus difficile à interpréter car plusieurs forces contradictoires agissent. Lorsque la conjoncture est favora-



Encadré

SOURCE STATISTIQUE UTILISÉE ET MÉTHODE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre mobilisées sur cet article ne concernent que les établissements de 50 salariés ou plus et sont issues des Déclarations mensuelles de Mouvements de Main-d'œuvre (DMMO). À cette déclaration sont assujettis les établissements ayant au moins 50 salariés, quelle que soit leur forme juridique, à l'exception de l'État, des établissements administratifs publics et des agences de travail temporaire. Chaque mois, les établissements assujettis adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats de travail conclus ou résiliés durant le mois précédent. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans ces relevés. Au total, les DMMO couvrent la moitié des effectifs Unédic.

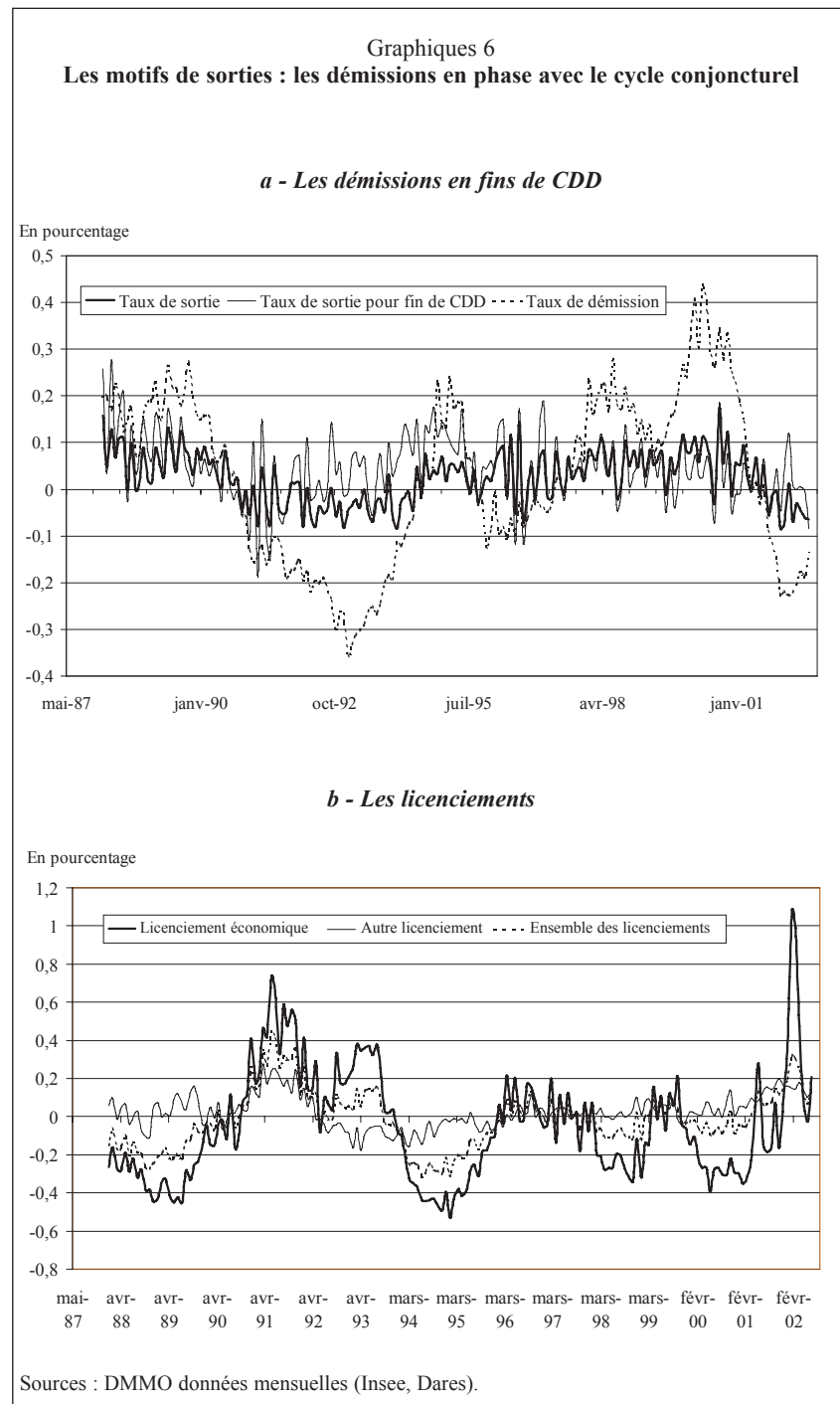
Les indicateurs trimestriels (taux d'entrée, de sortie, de licenciement, de fin de CDD...) sont égaux à la somme des événements ayant eu lieu dans le trimestre rapportée à l'effectif en début de trimestre. Le taux de rotation trimestriel est égal à la demi - somme du taux d'entrée et du taux de sortie.

L'ensemble des graphiques représente des évolutions en glissement annuel, c'est-à-dire que pour un trimestre, on calcule la différence entre l'indicateur du trimestre (non corrigé des variations saisonnières) et celui du même trimestre de l'année précédente que l'on rapporte à la valeur au cours du trimestre de l'année précédente. Comme les données issues des DMMO sont très volatiles, les glissements annuels calculés sur les indicateurs DMMO ont été lissés par une moyenne mobile centrée d'ordre 3, afin d'améliorer la lisibilité des graphiques.

ble, les établissements créent des emplois, ce qui occasionne de nouvelles opportunités d'embauche et incite les salariés à démissionner (graphique 6a). Les sorties peuvent donc augmenter sous l'effet des démissions. À l'inverse, une embellie économique conduit à moins de licenciements économiques et, au début du moins, à plus de recrutements sous CDD, qui peuvent donner lieu ensuite à davantage de fins de CDD. Puis, si la croissance est durable, les emplois à durée déterminée peuvent être transformés en contrat à durée indéterminée, ce qui peut contribuer à faire diminuer les sorties pour fin de CDD. Ainsi, en période favorable, les sorties peuvent augmenter sous l'effet des démissions et des fins de CDD, mais diminuer sous l'effet des licenciements économiques et, quand la reprise se confirme, des fins de CDD. En période de ralentissement conjoncturel, ces effets jouent en sens inverse. Au total, le caractère cyclique des fins de CDD est moins net que celui des démissions.

Après une période d'accalmie, un pic de licenciements économiques fin 2001

Les licenciements économiques augmentent très fortement à la fin de l'année 2001 (graphique 6b). Cette augmentation est surprenante au regard de la dernière décennie. De 1988 au début de l'année 2001, le recours au licenciement économique était en effet un levier d'ajustement des effectifs auquel les entreprises recouraient de moins en moins (Tomasini et Le Roux, 2002). Même en raisonnant sur l'ensemble des licenciements, leur mouvement cyclique s'atténue. Peut-être la forte percée des licenciements économiques fin 2001 est-elle alors liée à la croissance des CDI de 1998 à 2001. Celle-ci aurait été



tellement forte que le niveau de CDI atteint fut jugé trop élevé et dut être réajusté. Mais les ajustements ont été rapides car le pic des licenciements économiques s'est vite résorbé en 2002.

Les sorties moins réactives que les entrées dans l'industrie

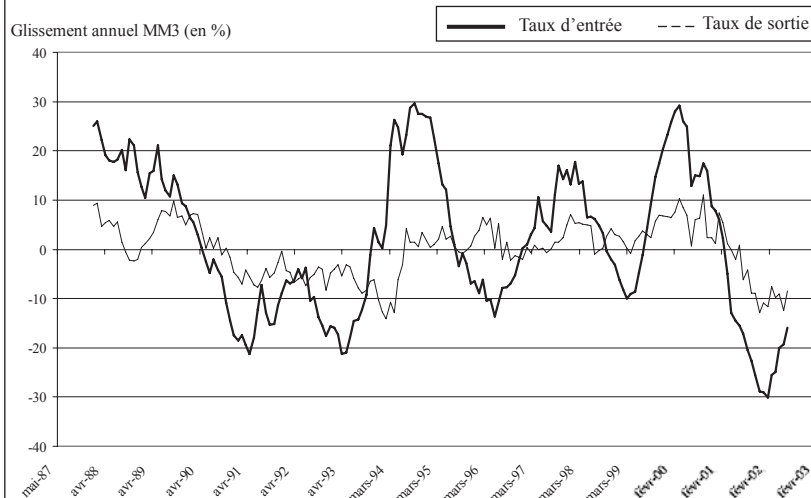
Au total, il apparaît néanmoins que les sorties augmentent en période de croissance et dimi-

nuent en phase de récession mais, dans les deux cas, nettement moins que les entrées et avec retard (graphique 4). Dans la période de ralentissement conjoncturel de 1996-1997, seules les entrées diminuaient de plus en plus tandis que les sorties augmentaient à un rythme constant. Le constat est le même dans l'industrie (graphique 7). Dans ce secteur l'ajustement à la conjoncture se fait davantage sur les recrutements que sur les sorties.

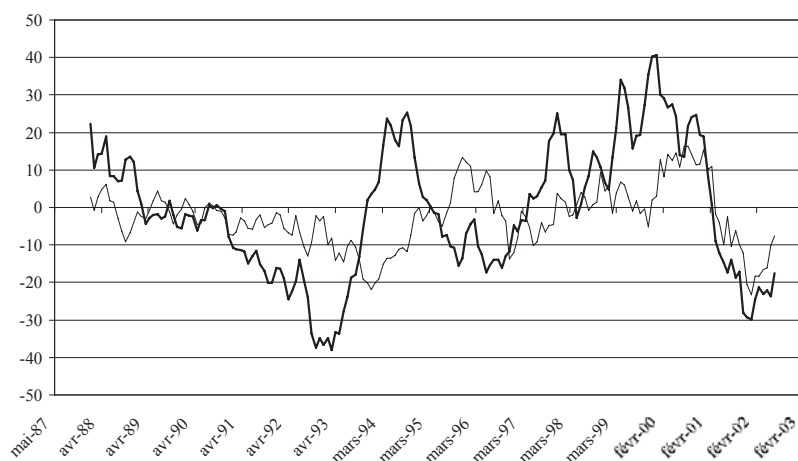
Néanmoins, la prise en compte de l'intérim dans cette analyse pourrait conduire à nuancer ce constat dans la mesure où les entreprises industrielles utilisent un large volant de main-d'œuvre intérimaire pour répondre aux fluctuations de l'activité (Fréchou, 2003). Dans le tertiaire, où le recours aux CDD est le plus élevé, les entrées et les sorties évoluent de la même façon et avec la même ampleur, sauf au cours du dernier ralentissement économique où les entrées diminuent davantage. La construction a un statut particulier en matière de politique économique puisqu'il fait souvent l'objet de relance d'activité (loi Périssol en 1996, par exemple). C'est pourquoi, il arrive que dans ce secteur, entrées et sorties ne soient pas en phase, comme en 1994-1995 ou 1996-1997. Par ailleurs, dans la construction, les petites structures sont très nombreuses et échappent aux données mobilisées ici, ce qui conduit à une vision très partielle du secteur.

Graphiques 7
Entrées et sorties par secteur d'activité :
entrées et sorties plus proches dans le tertiaire

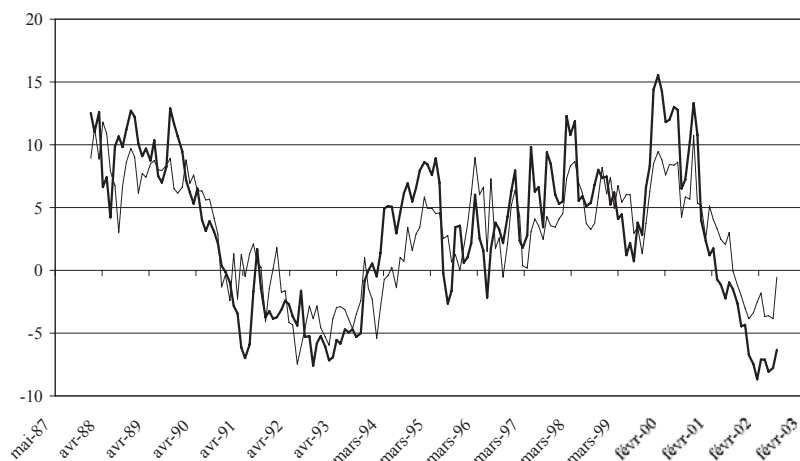
a - Industrie



b - Construction



c - Tertiaire



Source : DMMO données mensuelles (Insee, Dares).

Magda TOMASINI
(DARES).

Bibliographie :

Brunet F., Richet-Mastain L. (2001), « Les mouvements de main-d'œuvre en contrats à durée déterminée », *Premières Synthèses*, n° 41.3, octobre 2001.

Dares (2003), « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2002 - Persistance des créations d'emplois », *Premières Informations*, n° 14.3, avril.

Fréchou H. (2003), « Baisse de l'intérim en 2002 », *Premières Informations*, n° 36.1, septembre.

Le Roux M., Tomasini M. (2002), « Diminution de licenciements économiques en 2000 », *Premières Synthèses*, n° 13.1, mars 2002.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.
Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.